



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

taxe d'habitation

Question écrite n° 18666

Texte de la question

Mme Pascale Gruny appelle l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi sur l'absence d'exonération de taxe d'habitation pour les agriculteurs qui s'équipent du système écologique photovoltaïque sur leurs bâtiments agricoles. Le contexte actuel louable de soutien aux démarches en faveur de l'environnement devrait garantir des avantages fiscaux aux agriculteurs modifiant leurs équipements dans un souci de développement durable. Or bien au contraire, l'installation de systèmes photovoltaïques les prive d'une exonération de taxe d'habitation dont ils bénéficieraient sans cela. Elle souhaiterait donc savoir s'il est prévu une modification des textes en faveur d'une exonération de taxe d'habitation pour les agriculteurs utilisant des systèmes photovoltaïques.

Données clés

Auteur : [Mme Pascale Gruny](#)

Circonscription : Aisne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18666

Rubrique : Impôts locaux

Ministère interrogé : Économie, finances et emploi

Ministère attributaire : Économie, industrie et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 mars 2008, page 1995

Question retirée le : 17 février 2009 (Fin de mandat)